

Ouverture prochaine des archives du Service international de recherches à Arolsen

Editorial de Reto Meister, directeur du Service international de recherche.

La Seconde Guerre mondiale a pris fin il y a longtemps mais il importe que les souffrances infligées à des millions de civils et de prisonniers de guerre ne tombent pas dans l'oubli. Plus de 60 ans après la fin de la guerre, le Service international de recherches (SIR), situé à Arolsen (Allemagne), continue à préserver leur mémoire en rassemblant des documents sur le sort des victimes civiles des persécutions nazies. Et bientôt, les archives que le SIR détient sur les camps de concentration, les travailleurs forcés et les déplacements de civils sous le régime national-socialiste deviendront une source importante pour la recherche historique.

La Commission internationale qui régit l'activité du SIR se réunira les 14 et 15 mai à Amsterdam; elle devrait prendre les décisions qui permettront d'accélérer le processus conduisant à l'ouverture des archives et au transfert des données aux différents États membres.

Ce sont les États parties aux Accords de Bonn du 6 juin 1955, principalement les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, qui ont confié les premiers fonds au SIR. Il s'agissait principalement des archives des camps de concentration et des prisons que leurs forces armées avaient libérées lors de la libération de l'Europe. Au fil des ans, le SIR a acquis d'autres données en provenance de diverses sources qui enrichissent le fonds initial. Les archives du SIR comprennent aujourd'hui plus de 30 millions de documents comportant des informations sur 17,5 millions de civils. Ces documents constituent un témoignage unique dans la mesure où ils racontent les histoires d'individus et de groupes de victimes.

Les survivants et les familles des victimes ont le droit de savoir, ils doivent avoir accès aux informations qui reflètent leurs souffrances. Ainsi, au cours des 25 dernières années, le SIR a réussi à apporter des réponses aux demandes de 2,2 millions de personnes. Leurs histoires racontent les horreurs de la guerre et les souffrances qu'elle a provoquées. Il y est question en particulier des persécutions par le régime national-socialiste et des méthodes effroyables que ce dernier a mises en oeuvre. Le SIR a également répondu, entre 2000 et 2006, à 950 000 autres demandes liées à la création d'une fondation pour l'indemnisation des anciens travailleurs forcés.

Alors que le SIR reste déterminé à s'acquitter de sa mission première qui consiste à fournir des réponses aux anciens persécutés qui s'adressent à lui et a récemment pris différentes mesures pour pouvoir le faire en temps voulu et avec le respect qui leur est dû, il se réjouit de la décision prise l'an dernier par les 11 États membres de la Commission internationale d'ouvrir les archives d'Arolsen à la recherche historique. Une fois que ces États auront ratifié les Protocoles additionnels aux Accords de Bonn - et je compte sur eux pour le faire le plus vite possible - les documents archivés au SIR deviendront accessibles à la recherche et présenteront des données nouvelles, tout en confirmant d'autres informations qui sont déjà disponibles. Le SIR entend coopérer avec les associations de survivants, les mémoriaux des anciens camps de concentration, les chercheurs et les instituts universitaires pour faciliter les études historiques sur les pages les plus sombres de l'histoire récente. Entre temps, le SIR prépare activement l'ouverture de ses archives.

Pour permettre aux chercheurs d'avoir le plus large accès possible à la documentation, le SIR établit des copies digitalisées de ses documents afin de les transférer aux fonds d'archives des États membres de la Commission internationale. Le Mémorial de l'Holocauste à Washington ("United States Holocaust Memorial Museum") a été désigné par le gouvernement américain tandis qu'Israël intégrera ces données dans les archives de l'Institut Yad Vashem à Jérusalem. Un échange constructif a lieu entre le SIR et ces institutions sur des solutions techniques qui permettront l'intégration et l'utilisation de copies électroniques pour tous ceux qui s'y intéressent. Ces copies digitalisées représentent l'équivalent de 10'000 CD-ROM's. Tous les documents portant sur l'incarcération ont d'ores et déjà été scannés et indexés. Les préparatifs techniques pour leur exportation avancent rapidement et le transfert devrait débuter cet été. D'autres États membres ont déjà manifesté leur intérêt à obtenir ces copies.

Les survivants, leurs familles et les familles de ceux qui ont péri dans l'Holocauste sont invités à visiter le SIR, où ils pourront consulter les fichiers originaux qui existent sur eux dans nos archives et recevoir des copies. Il ne fait aucun doute que ces documents sont de la plus haute importance pour bon nombre de personnes puisqu'ils font partie intégrante de leur histoire personnelle et de

celle de leur famille. Les chercheurs seront prochainement en mesure de réaliser des travaux universitaires sur place et des groupes pourront effectuer des visites pédagogiques.

En tant que directeur du SIR nouvellement nommé, je me rends compte que la tâche principale de cette institution ne consiste pas seulement à conserver la documentation et à élucider le sort individuel des victimes. Elle consiste aussi à mettre en commun la collection unique d'informations disponibles dans ses archives et à entretenir le souvenir de ce passé afin de ne jamais oublier les horreurs qui y sont relatées et d'éviter qu'elles puissent se reproduire un jour.

Le Service international de Recherches à Bad Arolsen (SIR) œuvre en faveur des victimes des persécutions nazies et de leurs familles en établissant leur sort par les archives qui lui sont confiées. Le SIR conserve ces données historiques et les ouvre à la recherche.

Le SIR relève de la Commission Internationale pour le Service International de Recherches (CI/SIR) qui est composée de 11 pays* au titre des Accords de Bonn et de leurs Protocoles de 2006. Le Comité International de la Croix Rouge (CICR) assume la direction et l'administration du Service International de Recherche au nom de la CI/SIR.

*Allemagne, Belgique, États-Unis d'Amérique, Grande Bretagne, Grèce, France, Israël, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Pologne

Site Internet SWISSINFO.CH 28 novembre 2007 - 12:41

Les archives des nazis à Bad Arolsen accessibles au public

Genève - Après plus de soixante ans, les archives nazies du Service international de recherches (SIR), à Bad Arolsen, en Allemagne, sont accessibles au public, a annoncé le CICR. Le protocole modifiant les accords de Bonn a été ratifié.

Les historiens et les personnes intéressées peuvent désormais consulter les documents de la Seconde Guerre mondiale jusqu'alors accessibles aux seuls survivants et familles des victimes des persécutions nazies. Ces archives comportent plus de 50 millions de documents sur la persécution et l'extermination de 17,5 millions de victimes des nazis.

"Tant par leur volume que par leur singularité, ces documents relatent l'horreur commise entre 1933 et 1945 par le régime nazi sur une large échelle et de manière systématique. Des recherches approfondies pourront être menées notamment sur les déplacements des prisonniers, la population des camps et l'état de santé des travailleurs forcés", a souligné Reto Meister, directeur du SIR.

La ratification par les onze pays constituant la Commission internationale du SIR était nécessaire, en vertu du Protocole de 2006 modifiant les accords de Bonn de 1955. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) assume la direction et l'administration du SIR au nom de la Commission.

Les nazis ont consigné, avec une méticulosité extrême, les crimes qu'ils ont commis, et à la fin de la guerre, les documents ont été transférés des camps de concentration à Bad Arolsen. Les archives détiennent notamment des protocoles relatifs aux expériences médicales pratiquées sur des êtres humains et dont l'horreur est choquante, indique le CICR.

Des copies des archives nazies de Bad Arolsen avaient été transmises en août dernier au Musée de l'Holocauste à Washington, ainsi qu'à Israël.